

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aube

DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
Commune de Macey  
\*\*\*\*\*  
SEANCE DU 6 MAI 2024

N° de délibération : 2024\_22

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	12	12 + 2 pouvoirs

Date de convocation 30 avril 2024
--------------------------------------

L'an deux mille vingt-quatre, le six mai à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle du Conseil - Mairie de Macey, sous la présidence de **Dominique FLEURET**, maire.

Présents : **BOLLE Hervé, DROCOURT Angélique, FLEURET Dominique, GARDAVOT Jean-Yves, LE FAOU Odile, MARCHIZET Pascal, MARTINS David, NAY Estelle, PICAMAL Claire, ROUSSEAU Cédric, SERRE Laure, TONNELIER Pauline.**

Excusé : **VINCENT David** (arrivera en retard)

Représentés : **SEVERIN Pascale à PICAMAL Claire, THOYER Laure à FLEURET Dominique.**

**Monsieur MARCHIZET Pascal** a été nommé secrétaire de séance.

### Objet : Avenant aux travaux de l'Eglise : toiture et charpente

La commune de Macey a passé un marché le 16 décembre 2022 pour les travaux de restauration de l'église Saint-Martin.

Au cours de l'exécution du chantier, une réflexion a été menée de concert entre le Maire (Maître d'ouvrage) Mathieu BATY (Maître d'œuvre) *Domaine de Fontaine-lez-Luyères 63-67 rue des Sources Charmont-sous-Barbuise (10 150 )* et l'entreprise GLAIS 63, *rue du 27 août 1944 Montreuil-sur-Barse (10270)* afin de parer aux travaux imprévus suite à la découverte fortuite, d'une part de la dégradation de la couverture, et d'autre part de la dégradation de la charpente, toutes deux faisant partie de la croisée du transept nord de l'église.

L'échafaudage étant actuellement en place pour les travaux de la tranche 2, d'un commun accord, il a été décidé de chiffrer la restauration de cette partie de couverture et de charpente de l'église en établissant des avenants aux travaux déjà engagés. Initialement, ces travaux étaient prévus dans une tranche à réaliser ultérieurement.

Les avenants concernent une partie des travaux de couverture et de charpente de l'église :

**Couverture** : pour un montant initial 138 129,82 € HT soit TTC 165 755, 82 €

**Avenant N°1** pour un montant **HT de 20 417,53 €** soit TTC 24 501,04 € (montant amputé de la moins-value des travaux de la couverture de la sacristie non réalisées pour un montant de - 7 715,30 € HT).

Nouveau montant du marché **158 547,38 € HT**

Soit 190 256,86 € TTC

% d'écart introduit par l'avenant **14,78 %**

**Charpente** : pour un montant initial 101 289,87 € HT soit TTC 121 547,84 €

**Avenant N°2** pour un montant **HT de 4 732,77 €** soit TTC 5 679.32 € (montant amputé de la moins-value d'une partie des travaux de la sacristie non réalisées pour un montant de - 7 011.43 € HT).

Nouveau montant du marché **158 547.38 € HT**  
Soit 190 256.86 € TTC

➤ % d'écart introduit par l'avenant **4,67 %**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer ces avenants avec l'entreprise GLAIS titulaire du marché.

**Après en avoir délibéré avec 14 voix Pour, le Conseil municipal :**

**APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les avenants au marché public 2022-Eglisemacey du 16 décembre 2022 relatif à la restauration de l'église St Martin de Macey

**AUTORISE** le maire à solliciter les subventions de l'ETAT (DETR), du Conseil Départemental, du Conseil Régional, du soutien financier auprès de Troyes Champagne Métropole sous forme de Fonds de concours, de la Fondation du Patrimoine et de la Sauvegarde de l'art Français.

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme

Affiché le 15 mai 2024  
Dominique FLEURET,



Dominique FLEURET

Dominique FLEURET  
2024.05.14 18:48:18 +0200  
Ref:6497852-9723138-1-D  
Signature numérique  
le Maire